



Société anonyme au capital social de 165.229,80 €

Siège social : 36, avenue de l'Europe
Immeuble l'Etendard Energy III
78140 Vélizy Villacoublay
504 937 905 RCS Versailles

RAPPORT FINANCIER ANNUEL EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

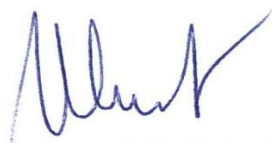
- **RAPPORT DE GESTION**
- **COMPTES ANNUELS**

DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2011

Vélizy-Villacoublay, le 13 mars 2012

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour l'exercice écoulé sont établis conformément aux normes comptables françaises applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport annuel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus au cours de l'exercice, de leur incidence sur les comptes et des principales transactions entre parties.



Marcello Conviti
Directeur Général de CARMAT

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, en application des dispositions statutaires de la Société et des dispositions légales, pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2011 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RAPPORT DE GESTION	4
COMPTES ANNUELS	24

RAPPORT DE GESTION

1. INFORMATIONS SUR LA VIE ECONOMIQUE DE LA SOCIETE	5
1.1 Situation de la Société.....	5
1.1.1 Évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.....	5
1.1.2 Financements obtenus.....	6
1.1.3 Acquisition d'immobilisations.....	6
1.1.4 Variation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR).....	7
1.2 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée.....	7
1.3 Situation d'endettement de la Société au regard du volume et de la complexité des affaires ...	7
1.4 Progrès réalisés et difficultés rencontrées au cours de l'exercice.....	8
1.5 Evolution prévisible et perspectives d'avenir.....	8
1.6 Evénements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice.....	8
1.7 Activités en matière de recherche et développement.....	8
2. PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT	9
2.1 Résultats de l'exercice 2011.....	9
2.2 Analyse de la situation financière.....	9
2.3 Proposition d'affectation du résultat.....	10
2.4 Charges non déductibles fiscalement.....	10
2.5 Information sur les dividendes.....	10
2.6 Information sur les délais de paiement des fournisseurs.....	10
2.7 Tableau des résultats des cinq derniers exercices.....	10
3. INFORMATIONS SUR LA VIE JURIDIQUE DE LA SOCIETE	11
3.1 Conventions règlementées.....	11
3.2 Informations relatives aux mandataires sociaux.....	11
3.2.1 Actions gratuites et stock-options.....	11
3.2.2 Opérations sur titres réalisées par les dirigeants.....	11
3.2.3 Liste des mandats exercés.....	13
3.3 Informations portant sur les titres de la Société.....	13
3.3.1 Actionnariat.....	13
3.3.2 Actionnariat des salariés.....	13
3.3.3 Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions.....	13
3.3.4 Titres donnant accès au capital social.....	13
3.4 Autres informations.....	14
3.4.1 Prises de participation et prises de contrôle.....	14
3.4.2 Tableau des délégations.....	14
ANNEXES	15

1. INFORMATIONS SUR LA VIE ECONOMIQUE DE LA SOCIETE

1.1 SITUATION DE LA SOCIETE

L'activité de la Société est exclusivement consacrée à la recherche et au développement d'un produit innovant dans le secteur médical. Aucune commercialisation n'est prévue à très court terme. La Société bénéficie du statut de Jeune Entreprise Innovante depuis 2008.

1.1.1 Évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

La Société poursuit ses activités de recherche et développement en accentuant ses efforts de mise en place de moyens et de sous-traitance en vue des essais cliniques prévus en 2012. Elle ne génère à ce stade aucun chiffre d'affaires et toutes ses ressources sont consacrées au projet de développement du cœur artificiel total.

Les achats et charges externes pour un montant de 16 276 476 Euros ont sensiblement progressé en comparaison avec les dépenses de l'exercice précédent. Cette évolution, conforme au budget, correspond au plan de montée en activité du projet. A titre d'exemple, d'une part le nombre d'assistants techniques travaillant sur site est passé de 47 à 56 et d'autre part un certain nombre de travaux confiés à des coopérants externes a été finalisé notamment l'étude et la réalisation de l'encapsulation des modules électroniques de la prothèse, la conception et la qualification de la console de surveillance hôpital, la conception des logiciels prothèse et console de surveillance hôpital, les essais des câbles implantables et module externe, les analyses de risques au niveau système et constituants, la réalisation des essais biologiques, environnementaux (vibration, électromagnétique) et de validation du processus d'assemblage des prothèses, les réalisations des constituants pour les essais de fatigue des constituants et pour la fabrication de 13 prothèses.

Le nombre de salariés de la Société a augmenté pour atteindre 36 personnes à fin 2011. Ces embauches ont permis de renforcer la Direction Technique, la Direction Médicale et de doter la Société d'une Direction Marketing et Relations Investisseurs. Néanmoins, le quasi-doublement des charges sociales résulte principalement de l'impact défavorable des limitations au statut JEI (Jeune Entreprise Innovante) imposées par la Loi de Finances 2011 qui a amputé ce statut sur son volet majeur : l'exonération de charges patronales de sécurité sociale, à taux plein et pendant huit ans.

Au cours de l'exercice, il a été procédé à la recette et à l'installation de nouveaux moyens d'assemblage spécifiques dans la salle d'intégration. D'autres moyens industriels tels que des bancs d'essais développés par la Société ont été produits et mis en service pour la réalisation des essais de performance et de fatigue : un banc de simulation hémodynamique permettant le paramétrage dynamique des caractéristiques du réseau vasculaire, des bancs d'usure des groupes motopompe et des bancs de fatigue de la prothèse. Au total les investissements corporels de l'année 2011 se sont élevés à 902 961 €.

Au cours de l'exercice Carmat a obtenu les certifications ISO 13485:2003 et ISO 9001:2008 pour son système de management de la qualité, après un audit de l'organisme notifié DEKRA.

Treize prothèses ont été assemblées dans la salle blanche Carmat. Elles ont été utilisées pour paralléliser différents types d'essais: biocompatibilité des matériaux et biocompatibilité du processus d'assemblage, essais logiciels, essais de performance, essais de stérilisation, essais ex vivo, essais d'endurance et essais environnementaux.

Un dossier faisant état du plan des tests précliniques et de leurs objectifs, de la brochure investigateur et du protocole des essais cliniques a été soumis à l'AFSSAPS (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé) le 20 avril 2011. Conformément à la procédure choisie – réservée à l'innovation - ce dossier peut être complété au fur et à mesure de la disponibilité des données des tests encore en cours et a déjà fait l'objet, depuis son dépôt, de plusieurs échanges écrits et de deux réunions avec les experts de l'AFSSAPS, notamment aux fins de justification du nombre, de la nature ou de la durée des tests précliniques et cliniques.

D'autre part la Société a déposé un dossier au CPP (Comité de Protection des Personnes) le 9 septembre 2011, qui a rendu un avis favorable le 23 novembre 2011 sur le protocole d'étude soumis.

Sur le plan de la validation scientifique de ses technologies, la Société a présenté en mai au 64^{ème} congrès de la Société Française de Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire à Lyon les résultats de son étude sur la compatibilité anatomique du cœur CARMAT avec les patients éligibles et a présenté en octobre des résultats d'hémocompatibilité au 25^{ème} Congrès Annuel de l'Association Européenne de Chirurgie Cardio-Thoracique à Lisbonne (Portugal).

Le comité scientifique s'est par ailleurs réuni le 30 août 2011 dans les locaux de la Société sous la présidence du Professeur Alain Carpentier.

Au niveau médical, trois équipes de chirurgiens issues de l'HEGP (Hôpital Européen Georges Pompidou), du Centre Chirurgical Marie Lannelongue et de l'Hôpital Nord Laennec de Nantes ont réalisé des implantations ex-vivo de la prothèse Carmat de façon à optimiser le protocole chirurgical.

En complément des augmentations de capital évoquées ci-dessous, la Société a également réalisé des avancées dans le développement vis-à-vis de l'OSEO:

- le troisième jalon du contrat OSEO-ISI, l'étape clé n°3 conformément à l'avenant au contrat, a été franchi le 30 avril 2011.
- le quatrième jalon, l'étape-clé n°4 conformément à l'avenant précité, sera franchi en 2012 lors de la finalisation du rapport d'essais précliniques in-vitro.

1.1.2 Financements obtenus

Au cours de l'exercice, la Société a procédé à quatre augmentations de capital :

- (1) L'exercice de 786 BCE-2009-2 a permis la réalisation d'une augmentation de capital, en date du 28 avril 2011, d'un montant de 786 Euros, pour le porter de 153 114,44 Euros à 153 900,44 Euros, par émission de 19 650 actions ordinaire d'une valeur nominale de 0,04 Euro, émises au prix unitaire de 8 Euros, soit avec une prime d'émission de 7,96 Euros par action. La prime d'émission s'est trouvée en conséquence portée de 25 779 449 Euros à 25 935 863 Euros.
- (2) L'exercice de 95 BCE-2009-2 a permis la réalisation d'une augmentation de capital, en date du 19 juin 2011, d'un montant de 95 Euros, pour le porter de 153 900,44 Euros à 153 995,44 Euros, par émission de 2 375 actions ordinaire d'une valeur nominale de 0,04 Euro, émises au prix unitaire de 8 Euros, soit avec une prime d'émission de 7,96 Euros par action. La prime d'émission s'est trouvée en conséquence portée de 25 935 863 Euros à 25 954 768 Euros.
- (3) La Société a procédé à une nouvelle levée de fonds avec maintien du droit préférentiel de souscription décidée par le Conseil d'Administration du 11 juillet 2011 sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2011. La période de souscription s'est déroulée du 13 au 29 juillet 2011, Cette opération s'est traduite par la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant de 11 068.36 Euros, assortie d'une prime d'émission d'un montant brut de 29 320 085.64 Euros, soit un montant total de produits d'émission bruts de 29 331 154 Euros.

Cette augmentation de capital a entraîné la création de 276 709 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 0,04 Euro, s'ajoutant aux 3 849 886 actions ordinaires anciennes, portant le capital de 153 995,44 Euros à 165 063,80 Euros.

Compte tenu des frais liés à l'augmentation de capital, d'un montant de 2 661 621 Euros, qui sont déduits de la prime d'émission en application de la méthode de comptabilisation préférentielle, le montant net de la prime d'émission au titre de cette augmentation de capital est de 26 658 465 Euros.

- (4) L'exercice de 48 BCE-2009-2 a permis la réalisation d'une augmentation de capital, en date du 26 septembre 2011, d'un montant de 48 Euros, pour le porter de 165 063,80 Euros à 165 111,80 Euros, par émission de 1 200 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,04 Euro, émises au prix unitaire de 8 Euros, soit avec une prime d'émission de 7,96 Euros par action. La prime d'émission s'est trouvée en conséquence portée de 52 615 766 Euros à 52 625 318 Euros.

La Société a en outre opté pour le Crédit d'Impôt Recherche au titre de l'année 2011. La première option a été exercée au titre de l'année civile 2009 et renouvelée en 2010. Le Crédit d'Impôt Recherche afférent à l'exercice 2011 a été comptabilisé pour 2 566 103 Euros sur la ligne « Impôt sur les bénéfices » du compte de résultat (détail en note 5.3 de l'annexe des comptes 2011) et figure sur la ligne « autres créances » du bilan.

La Société a bénéficié au cours de la période d'avances remboursables pour un montant de 1 724 249 Euros et d'une subvention d'exploitation pour 6 039 510 Euros auprès d'OSEO, qui a été comptabilisée sur la ligne « Subventions d'exploitation » du compte de résultat (détail en note 5.1 de l'annexe des comptes 2011).

1.1.3 Acquisition d'immobilisations

Les comptes de l'exercice font ressortir un montant total de 2 040 972 Euros d'acquisition d'immobilisations. Ce montant est principalement constitué de :

- Immobilisations corporelles, pour un montant de 100 363 Euros, correspondant principalement à des travaux d'aménagement des locaux et à l'acquisition de matériel informatique et de mobilier ;
- Immobilisations corporelles en cours, pour un montant de 802 598 Euros, correspondant à l'acquisition de bancs de test pour des sous-ensembles et la prothèse, réceptionnés mais non encore mis en service ;
- Immobilisations financières, pour un montant de 1 018 362 Euros, correspondant à l'acquisition de titres Carmat dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Dexia Securities France (à comparer avec un montant de cession de 916 426 Euros sur la même période) et des dépôts de garantie pour les locaux.

1.1.4 Variation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)

L'amélioration du BFR sur l'exercice s'élève à 2 221 845 Euros. Ce dégagement de ressource a pour principale origine l'évolution de deux postes du bilan :

- L'augmentation du poste « Fournisseurs et comptes rattachés » d'un montant de 858 523 Euros sur l'exercice. Cette augmentation est la conséquence de la hausse de l'activité sur l'exercice.
- La diminution du poste « autres créances » d'un montant de 1 574 642 Euros sur l'exercice, notamment constitué des éléments suivants :

Poste	Variation	Commentaire
Crédit d'Impôt Recherche	- 253K euros	Variation entre le Crédit d'Impôt Recherche de l'exercice comptabilisé au 31 décembre 2011 (2 566K euros) et celui comptabilisé au 31 décembre 2010 (2 819K euros), lequel a été remboursé au cours de la période à hauteur de 2 769K euros.
TVA déductible	+ 171K euros	Augmentation de la TVA déductible corrélativement à l'augmentation de l'encours fournisseurs sur la période
Crédit de TVA	+ 179K euros	Différence entre les crédits remboursables à la clôture de l'exercice (705K euros) et ceux comptabilisés au 31 décembre 2010 (526K euros)
Subventions à recevoir	- 1 504K euros	Comptabilisation à fin 2010 de produits à recevoir au titre des subventions acquises et non encore reçues, encaissées au cours de l'exercice 2011.

1.2 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

A notre connaissance il n'existe pas de nouveaux risques par rapport à ceux identifiés dans le Document de Référence enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 avril 2011 sous le numéro R.11-017, et notamment pour la prochaine année, et sans que cette liste soit exhaustive, le risque d'échec ou de retard de développement du cœur artificiel total, le risque de dépendance vis-à-vis des partenariats et collaborations stratégiques et futurs, le risque lié à l'externalisation de la fabrication des composants du cœur artificiel total, le risque lié à l'approvisionnement, le risque relatif à la nécessité de conserver, d'attirer et de retenir le personnel clé, le risque lié à un environnement réglementaire de plus en plus contraignant, le risque spécifique lié aux études précliniques et aux essais cliniques, le risque lié aux pertes prévisionnelles et le risque de ressources incertaines en capitaux et financements complémentaires.

1.3 LA SITUATION D'ENDETTEMENT DE LA SOCIETE AU REGARD DU VOLUME ET DE LA COMPLEXITE DES AFFAIRES

Les dettes de la Société s'élèvent à 6 756 362 Euros à la clôture de l'exercice et sont constituées de :

- 217 066 Euros au titre des intérêts courus sur les avances remboursables reçues d'OSEO ;
- 6 152 251 Euros de dettes d'exploitation, principalement constituées des dettes envers les fournisseurs (4 992 835 Euros) ;

- 380 547 Euros de dettes sur immobilisations.

La Société ne présente aucun endettement à long terme à l'exception des Avances remboursables conditionnées (avances OSEO remboursables en cas de succès du projet) classées en Autres fonds propres pour un montant de 3 743 141 Euros au 31 décembre 2011.

Cet endettement est à apprécier au regard d'une trésorerie disponible de 29 369 693 Euros au 31 décembre 2011 (notes 4.5 et 4.6 de l'annexe des comptes 2011).

1.4 PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DE L'EXERCICE

Voir paragraphe 1.7

1.5 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour la prochaine année, la Société se consacre exclusivement au développement et à la mise au point du cœur artificiel total.

Durant l'année 2012, la Société prévoit de réaliser les premiers essais cliniques en vue d'un marquage CE et d'une commercialisation en 2013.

La trésorerie de la Société ainsi que les subventions prévues permettront à la Société d'assurer l'avancement de ses activités conformément aux indications données dans le document de référence enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 avril 2011 sous le numéro R.11-017.

1.6 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'exercice de 118 BCE-2009-2 a permis la réalisation d'augmentations de capital, en janvier et février 2012, d'un montant de 118 Euros, pour le porter de 165 111,80 Euros à 165.229,80 Euros par émission de 2 750 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,04 Euro, émises au prix unitaire de 8 Euros, soit avec une prime d'émission de 7,96 Euros par action. La prime d'émission s'est trouvée en conséquence portée de 52 625 318 Euros à 52 648 800 Euros.

1.7 ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

L'activité de la Société est entièrement consacrée à la recherche et développement et à la mise au point d'un cœur artificiel total.

Les activités de recherche et développement se sont développées suivant six axes principaux :

- L'étude et le développement des logiciels (prothèse et console de surveillance hôpital)
- La conception et la qualification de la console de surveillance hôpital
- L'étude du système externe permettant le retour à domicile du patient
- Les essais de biocompatibilité, de stérilisation et de fatigue des sous ensembles biologiques ont été réalisés et sont concluants,
- L'optimisation des processus d'intégration des prothèses pour assurer la reproductibilité,
- Le développement et la réalisation de moyens d'essais reproduisant les conditions de fonctionnement réelles pour tester les performances d'une part et la fiabilité d'autre part.

2. PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous rappelons que les comptes qui vous sont présentés ont été établis conformément à la réglementation et aux principes comptables français, en suivant les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent.

2.1 RESULTAT DE L'EXERCICE 2011

Les produits d'exploitation de cet exercice se sont élevés au total à 6 101 753 Euros, contre 5 048 697 Euros pour l'exercice précédent. En l'absence de chiffre d'affaires, ils comprennent les subventions d'exploitation pour un montant de 6 051 177 Euros (note 5.1 de l'annexe des comptes 2011) et les reprises sur provisions pour un montant de 50 576 Euros.

Les charges d'exploitation de cet exercice se sont élevées au total à 22 192 807 Euros, contre 15 530 940 Euros pour l'exercice précédent, et comprennent notamment :

- les achats (autres que matières premières) et charges externes pour un montant de 16 276 476 Euros contre 11 190 896 Euros pour l'exercice précédent ;
- les impôts et taxes pour un montant de 95 056 Euros contre 72 454 Euros pour l'exercice précédent ;
- les traitements et salaires pour un montant de 3 057 107 Euros contre 2 497 603 Euros pour l'exercice précédent ;
- les charges sociales pour un montant de 1 099 853 Euros contre 448 869 Euros pour l'exercice précédent ;

L'effectif salarié moyen s'élève à 35 contre 26 pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -16 091 054 Euros, contre -10 482 243 Euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 97 271 Euros, il s'établit à -15 993 783 Euros contre -10 503 050 Euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de 37 234 Euros et du Crédit d'Impôt Recherche de - 2 515 527 Euros, l'exercice clos le 31 décembre 2011 se solde par une perte de -13 441 022 Euros, contre une perte de -7 736 485 Euros pour l'exercice précédent.

2.2 ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE

Le total du bilan s'élève à 37 426 083 Euros, contre 21 047 688 Euros pour l'exercice précédent.

La variation de l'actif du bilan est la conséquence de la diminution des postes de l'actif immobilisé, qui s'élève à 3 147 942 Euros, contre 3 582 600 Euros pour l'exercice précédent. Les acquisitions d'immobilisations d'un montant de 2 188 430 Euros (voir § 1.1.3 ci-avant) ont été partiellement compensées par les cessions réalisées, pour un montant de 1 095 549 et l'augmentation des amortissements d'un montant de 1 496 234 Euros.

L'actif circulant s'élève à 34 278 141 Euros au 31 décembre 2011, contre 17 465 088 Euros à la clôture de l'exercice précédent. Ce montant est principalement constitué des avances et acomptes versés sur commandes pour 486 860 Euros, des créances pour un montant de 4 120 628 Euros (correspondant principalement au crédit d'impôt recherche acquis au titre de 2011 pour 2 566 103 Euros et à de la TVA récupérable pour 1 541 479 Euros) et de la trésorerie et placements pour un montant de 29 369 693 Euros (notes 4.5 et 4.6 de l'annexe des comptes 2011).

La variation des capitaux propres sur l'exercice s'élève à 13 416 844 Euros de sorte que ceux-ci ressortent à 26 890 919 Euros au 31 décembre 2011, contre 13 474 075 Euros à la clôture de l'exercice précédent. Cette augmentation est détaillée au § 1.1.2 ci-avant, et provient notamment des fonds levés en juillet 2011 dans le cadre d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (montant net de 26 669 533 Euros pour 276 709 nouvelles actions créées).

Les autres fonds propres sont passés de 2 018 892 Euros à 3 743 141 Euros au 31 décembre 2011, soit une variation de 1 724 249 Euros correspondant aux avances reçues lors du franchissement du troisième jalon du contrat OSEO-ISI le 30 avril 2011.

Enfin, les dettes à la clôture de l'exercice 2011 s'élèvent à 6 756 362 Euros, contre 5 536 364 Euros à la clôture de l'exercice précédent.

2.3 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés. Ces comptes font apparaître une perte nette de 13 441 022 Euros.

Nous vous proposons d'affecter cette perte au poste Report à nouveau.

2.4 CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal.

2.5 INFORMATION SUR LES DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'a eu lieu au titre des trois derniers exercices.

2.6 INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les informations suivantes sur les délais de paiement de nos fournisseurs :

Au 31 décembre 2011, les dettes envers les fournisseurs représentent un total de 2 059 778 Euros, rapprochées comme suit des montants figurant aux états financiers :

	31/12/2011	31/12/2010
Dettes fournisseurs et comptes rattachés figurant au passif	4 992 835	4 186 770
Moins : postes fournisseurs débiteurs inscrits à l'actif du passif	(2 115)	(100 519)
Moins : Charges à payer incluses sous cette rubrique	(2 940 092)	(2 285 494)
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	380 547	328 089
Moins : Charges à payer incluses sous cette rubrique	(371 397)	(83 934)
Soit	2 059 778	2 044 912

La décomposition de ce montant par échéances est précisée ci-après, sur la base des échéances négociées avec les fournisseurs :

	31/12/2011	31/12/2010
Échues (incluant les fournisseurs débiteurs)	12 900	(96 430)
Dettes échéant au 31 janvier	1 893 023	1 258 827
Dettes échéant au 29/28 février	147 397	860 987
Dettes échéant au après le 31 mars (1)	6 458	21 528

Dettes correspondant à la facturation de retenues de garantie sur des immobilisations réceptionnées en 2010 et dont la date de paiement est contractuellement fixée au 30 septembre 2012.

2.7 TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est annexé ([Annexe 1](#)), conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

3. INFORMATIONS SUR LA VIE JURIDIQUE DE LA SOCIETE

3.1 CONVENTIONS REGLEMENTEES

(visées par l'article L225.38 du code de Commerce)

Une convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce a été conclue le 11 juillet 2011 entre la Société d'une part et les banques BNP Paribas, Dexia Securities France et Portzamparc d'autre part, en vue de définir les modalités dans lesquelles les banques coordonnent l'opération d'augmentation de capital réalisée le 10 août 2011, à laquelle la société Truffle Capital, administrateur, était indirectement intéressée.

Le contrat de redevances conclu entre la Société, d'une part, et le Professeur Carpentier et Matra Défense, d'autre part, reste en vigueur mais n'a pas eu d'effet sur l'exercice 2011.

3.2 INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

3.2.1 Actions gratuites et stock-options

La Société n'a procédé à aucune attribution gratuite d'actions et n'a mis en place aucun plan d'achat ou de souscription d'actions.

3.2.2 Opérations sur titres réalisées par les dirigeants

En application des dispositions des articles 223-22 A et 223-26 du Règlement Général de l'AMF, nous vous indiquons ci-après les transactions réalisées par les dirigeants et leurs proches sur les titres de la Société au cours de l'exercice :

Personnes concernées	Nature de l'opération	Date de l'opération	Nombre de titres	Montant de l'opération
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	03/01/2011	1.778	50.733,27 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	04/01/2011	500	14.119,05 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	07/01/2011	695	19.720,42 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	10/01/2011	999	28.047,22 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	11/01/2011	133	3.782,09 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	13/01/2011	289	8.178,70 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	14/01/2011	170	4.794,00 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	17/01/2011	540	15.133,61 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	19/01/2011	700	19.642,98 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession de droits préférentiels de souscription	18/07/2011	3.000	11.153,70 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession de droits préférentiels de souscription	19/07/2011	40.000	168.196,00 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession de droits préférentiels de souscription	20/07/2011	36.314	147.710,83 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession de droits préférentiels de souscription	21/07/2011	13.686	48.972,61 €
TRUFFLE	Cession de droits préférentiels	22/07/2011	32.989	109.658,73 €

CAPITAL	de souscription			
TRUFFLE CAPITAL	Cession de droits préférentiels de souscription	25/07/2011	57.479	149.353,43 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession de droits préférentiels de souscription	26/07/2011	223.532	327.340,26 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession de droits préférentiels de souscription	27/07/2011	175.654	87.827,00 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	03/08/2011	14.968	1.586.608,00 €
TRUFFLE CAPITAL	Souscription d'actions	10/08/2011	9.434	1.000.004,00 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	16/08/2011	3.465	351.594,24 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	17/08/2011	9.750	1.003.357,87 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	18/08/2011	335	33.858,42 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	24/08/2011	1.671	167.179,71 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	25/08/2011	2.850	291.301,06 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	29/08/2011	1.098	110.200,44 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	30/08/2011	2.700	275.050,39 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	03/10/2011	16.400	1.693.841,20 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	04/10/2011	10.480	987.256,87 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	05/10/2011	2.499	253.029,00 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	12/10/2011	2.000	200.986,80 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	13/10/2011	1.344	135.033,96 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	17/10/2011	1.648	165.724,69 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	25/10/2011	250	25.079,47 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	26/10/2011	700	70.004,97 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	27/10/2011	1.000	100.185,00 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	28/10/2011	2.344	234.845,83 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	31/10/2011	3.687	370.107,70 €
TRUFFLE CAPITAL	Cession d'actions	02/11/2011	8.000	780.000,00 €

3.2.3 Liste des mandats exercés

En application de l'article L. 225-102-1, il est précisé en [Annexe 2](#) la liste des mandats exercés par les dirigeants de CARMAT dans d'autres sociétés.

3.3 INFORMATIONS PORTANT SUR LES TITRES DE LA SOCIETE

3.3.1 Actionnariat

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et, compte tenu des informations reçues en application des dispositions des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, des trois dixièmes, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2011 (après prise en compte des droits de vote double attachés aux actions inscrites nominativement au profit d'un même bénéficiaire depuis au moins deux ans):

	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% des droits de vote
M. Alain CARPENTIER et l'association Alain CARPENTIER	663.583	1.309.833	16,07	20,84
MATRA DEFENSE	1.265.382	2.140.382	30,66	34,06
TRUFFLE CAPITAL	1.207.575	1.832.575	29,25	29,16
Total	3.136.540	5.282.790	75,98	84,06

3.3.2 Actionnariat des salariés

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucun plan d'épargne entreprise n'a été mis en place au profit des salariés de la Société.

Au 31 décembre 2011, les salariés détiennent 0,18 % du capital de la Société.

3.3.3 Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions

Nous devons également vous rendre compte des opérations d'achat et de vente par la Société de ses propres actions afin d'en réguler le cours et ce conformément aux dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de commerce

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, et dans le cadre de l'autorisation reçue de l'assemblée générale le 28 avril 2011 (4^{ème} résolution), la Société a procédé aux opérations suivantes sur ses propres actions dans le cadre du contrat de liquidité conclu pour une durée de un an avec un prestataire de services financiers indépendant :

- achat de 12 621 actions au cours moyen de 79,42 Euros
- vente de 12 344 actions au cours moyen de 77,00 Euros

Au 31 décembre 2011, la Société détenait 1 395 de ses propres actions, soit 0,03 % du capital social, acquises pour un prix de revient total de 117 529 Euros.

Les cessions d'actions propres réalisées dans le cadre du contrat de liquidité ont dégagé une plus-value nette de 37 234 Euros (note 5.5 de l'annexe des comptes 2011).

3.3.4 Titres donnant accès au capital social

Nous vous indiquons ci-après en [Annexe 4](#) le détail des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et en cours de validité au 31 décembre 2011. Au total, ces valeurs mobilières donnent droit à souscrire 297 550 actions nouvelles (7,21% du capital existant au 31 décembre 2011) au prix unitaire de 8 Euros.

3.4 AUTRES INFORMATIONS

3.4.1 Prises de participation et prises de contrôle

Conformément aux dispositions des articles L.233-6 et L.247-1 du Code de commerce, il est précisé que la Société n'a procédé à aucune prise de participation ni prise de contrôle au cours de l'exercice.

3.4.2 Tableau des délégations

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après, en [Annexe 3](#), les délégations de compétence en cours de validité accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 dudit Code de commerce.

ANNEXE 1

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	165 112	153 114	86 250		
Nombre des actions ordinaires existantes	4 127 795	3 827 861	86 250		
Nombre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droit de souscription	297 550	324 375			
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-14 443 285	-9 245 595	-5 200 345		
Impôt sur les bénéfices	-2 515 527	-2 750 499	-1 184 342		
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-13 441 022	-7 736 485	-4 722 004		
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	-2,89	-1,70	-46,56		
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-3,26	-2,02	-54,75		
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	35	26	20		
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 067 909	2 523 948	1 963 258		
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 099 853	448 869	454 250		

ANNEXE 2

LISTE DES MANDATS EXERCES

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Durée du mandat	Fonctions exercées dans la Société	Autres mandats actuellement exercés dans d'autres sociétés	Autres mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours des cinq dernières années et non exercés à la date d'enregistrement du document de référence
M. Jean-Claude Cadudal	<p><u>1^{ère} nomination</u> (sous forme de SA) : 7 mai 2010</p> <p><u>Echéance du mandat</u> : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015</p>	Président du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> - Président de KARDIOZIS SAS - Président de HOLDING INCUBATRICE MEDICAL DEVICES - Président de ZETAVACS SAS 	<ul style="list-style-type: none"> - Président Directeur Général de Matra Défense - Directeur des opérations internationales du Groupe EADS
Pr. Alain Carpentier	<p><u>1^{ère} nomination</u> (sous forme de SA) : 7 mai 2010</p> <p><u>Echéance du mandat</u> : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015</p>	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> - Président de l'ACADEMIE DES SCIENCES - Membre du Conseil d'Administration de la FONDATION SINGER POLIGNAC - Administrateur de l'ASSOCIATION RECHERCHE SCIENTIFIQUE DE LA FONDATION ALAIN CARPENTIER 	Néant

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Durée du mandat	Fonctions exercées dans la Société	Autres mandats actuellement exercés dans d'autres sociétés	Autres mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours des cinq dernières années et non exercés à la date d'enregistrement du document de référence
Truffle Capital représenté par Dr. Philippe Pouletty	<p><u>1ère nomination (sous forme de SA) :</u> 7 mai 2010</p> <p><u>Echéance du mandat :</u> AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015</p>	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> - Président du Conseil d'Administration de BMD SA (Philippe Pouletty) - Président du Conseil d'Administration de DEINOVE SA (Philippe Pouletty) - Administrateur de DEINOVE SA (Truffle Capital) - Président et Administrateur de SPLICOS SAS (Philippe Pouletty) - Administrateur de THERACLION SA (Truffle Capita) - Administrateur de NEOVACS SA (Truffle Capita) - Administrateur de PHARNEXT SAS (Truffle Capita) - Administrateur de PLASMAPRIME SAS (Truffle Capita) - Directeur Général et Administrateur de TRUFFLE CAPITAL SAS - Administrateur de VEXIM SA (Truffle Capita) - Administrateur de WITTYCELL SAS (Truffle Capita) - Administrateur de IMMUNE TARGETING SYSTEMS LTD (Royaume-Uni) (Truffle Capital) - Administrateur de SYMETIS (Suisse) (Truffle Capital) - Membre du Conseil de Surveillance de INNATE PHARMA SA (Philippe Pouletty) - Administrateur de MYOPOWERS SA (Suisse) (Truffle Capital) - Gérant de NAKOSTECH SARL (Philippe Pouletty) - Administrateur de FRANCE BIOTECH (Association Loi 1901) 	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur jusqu'en 2008 : CONJUCHEM BIOTECHNOLOGIES Inc. (Canada) - Administrateur jusqu'en 2007 : DRUGABUSE SCIENCES SAS - Président 2001 à 2009 : FRANCE BIOTECH - Membre du Conseil de Surveillance de CYTOMICS SA jusqu'en décembre 2010 (en liquidation judiciaire)

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Durée du mandat	Fonctions exercées dans la Société	Autres mandats actuellement exercés dans d'autres sociétés	Autres mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours des cinq dernières années et non exercés à la date d'enregistrement du document de référence
M. Marcello Conviti	<u>1ère nomination (sous forme de SA) :</u> 7 mai 2010 <u>Echéance du mandat :</u> AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015	Administrateur, Directeur Général	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur d'EUCOMED - Administrateur d'EDWARDS LIFESCENCES ITALY - Senior Vice President Strategy & New Business Development d'EDWARDS LIFESCENCES
M. André-Michel Ballester	<u>1ère nomination (sous forme de SA) :</u> 7 mai 2010 <u>Echéance du mandat :</u> AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015	Administrateur indépendant	<ul style="list-style-type: none"> - Administratore Delegato (CEO) de SORIN Spa – Milan (Italie) - Administrateur Indépendant de NEXWAY SAS – Nanterre - Administrateur Indépendant de IMI GmbH – Bonn (Allemagne) - Administrateur Indépendant de MAUNA KEA TECHNOLOGIES SA 	Néant
M. Michel Finance	<u>1ère nomination (sous forme de SA) :</u> 7 mai 2010 <u>Echéance du mandat :</u> AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> - Président Directeur Général de HOLDING INCUBATRICE BIOTECHNOLOGIE SA - Président de ZOPHIS SAS - Président de BIODIVERSITY SAS - Administrateur de NEOVACS SA - Administrateur de France Biotech (Association Loi 1901) - Directeur Général de BMD SA 	Néant

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Durée du mandat	Fonctions exercées dans la Société	Autres mandats actuellement exercés dans d'autres sociétés	Autres mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours des cinq dernières années et non exercés à la date d'enregistrement du document de référence
M. Henri Lachmann	<p><u>1ère nomination (sous forme de SA) :</u> 23 décembre 2010</p> <p><u>Echéance du mandat :</u> AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015</p>	Administrateur indépendant	<ul style="list-style-type: none"> - Président du Conseil de Surveillance de SCHNEIDER ELECTRIC SA - Vice-Président du Conseil de surveillance de VIVENDI SA - Membre du Conseil de Surveillance de Groupe NORBERT DENTRESSANGLE - Censeur de FIMALAC - Censeur de TAJAN - Président du Conseil d'administration du CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE - Président de la FONDATION POUR LE DROIT CONTINENTAL - Membre du COMITE D'ORIENTATION DE L'INSTITUT DE L'ENTREPRISE - Administrateur de l'ASSOCIATION NATIONALE DES SOCIETES PAR ACTIONS - Président de L'INSTITUT TELEMAQUE - Vice-Président et Trésorier de L'INSTITUT MONTAIGNE - Président du Conseil Consultatif des Campus d'Excellence au Commissariat Général à l'Investissement (Grand Emprunt) - Administrateur de PLANET FINANCE - Administrateur de la FONDATION ENTREPRENDRE - Président pour la partie française, du Groupe de Haut Niveau Franco-Mexicain 	<ul style="list-style-type: none"> - Président-Directeur Général de SCHNEIDER ELECTRIC SA - Président de SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS - Membre du Conseil de Surveillance d'AXA, - Administrateur de diverses sociétés du Groupe SCHNEIDER ELECTRIC - Administrateur de VIVENDI UNIVERSAL - Administrateur de FINAXA et de diverses filiales du groupe AXA - Administrateur d'AXA ASSURANCES IARD MUTUELLE - Membre du CONSEIL DES PRELEVEMENTS OBLIGATOIRES - Administrateur de SOLIDARITES ACTIVE - Président de l'Association PACTE PME et de PACTE PME INTERNATIONAL

ANNEXE 3

TABLEAU DES DELEGATIONS

Délégations de compétence	Date de la délégation	Durée de l'autorisation et expiration	Montant nominal maximal en euros	Mise en œuvre des délégations au cours de l'exercice
Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de constater le nombre d'actions émises à la suite de l'exercice des Bons et apporter aux statuts les modifications nécessaires	8 juillet 2009			<p><i>Conseil d'administration du 28 avril 2011 :</i> Constatation de la réalisation d'une augmentation de capital de 786 € par émission de 19.650 actions par exercice de 786 BCE-2009-1</p> <p><i>Conseil d'administration du 19 juin 2011 :</i> Constatation de la réalisation d'une augmentation de capital de 95 € par émission 2.375 actions par exercice de 95 BCE-2009-1</p>
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, <u>avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaire et offre au public</u>	28 avril 2011	26 mois Jusqu'au 28 juin 2013	<p>Montant nominal des augmentations de capital : 120 000 €</p> <p>Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 40 000 000 €</p>	/
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, l'émission, <u>avec maintien du droit préférentiel de souscription</u> , d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance	28 avril 2011	26 mois, Jusqu'au 28 juin 2013	<p>Montant nominal des augmentations de capital : 120 000 €</p> <p>Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 40 000 000 €</p>	<p><i>Conseil d'administration du 11 juillet 2011 :</i> Décision d'augmenter le capital d'un montant nominal de 9.624,68 € par émission de 240.617 actions nouvelles au prix de 106 € par action, soit avec une prime d'émission de 105,96 € par action, à raison d'une action nouvelle pour 16 actions existantes détenues</p> <p><i>Décision du Directeur Général du 10 août 2011 :</i> Constatation de la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 11.068,38 € par émission de 276.709 actions nouvelles.</p>
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes	28 avril 2011	26 mois Jusqu'au 28 juin 2013	<p>Montant nominal des augmentations de capital : 120 000 €</p>	/

Délégations de compétence (suite)	Date de la délégation	Durée de l'autorisation et expiration	Montant nominal maximal en euros	Mise en œuvre des délégations au cours de l'exercice
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec <u>suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires</u>	28 avril 2011	18 mois, Jusqu'au 28 octobre 2012	Montant nominal des augmentations de capital : 120 000 € Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 40 000 000 €	/
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, <u>par placement privé</u> et dans la limite de 20% du capital social par an	28 avril 2011	26 mois, Jusqu'au 28 juin 2013	Le montant nominal des augmentations de capital sera limité (i) à 20% du capital (tel qu'existant à la date de l'opération) par an et (ii) 120 000 € Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 40 000 000 €	/
Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis conformément aux dispositions de l'article L. 225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en œuvre des délégations de compétence visées aux cinq résolutions précédentes avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription selon le cas	28 avril 2011	26 mois, Jusqu'au 28 juin 2013	Dans la limite de 15 % de l'émission initiale*	<i>Conseil d'administration du 11 juillet 2011 :</i> Principe d'une extension éventuelle de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription par émission d'un nombre maximum de 36.092 actions supplémentaires <i>Conseil d'administration du 8 août 2011 :</i> Décision de mise en œuvre de la clause d'extension et décision d'augmenter le nombre d'actions nouvelles à émettre, à hauteur de 36.092 actions supplémentaires, soit un nombre total de 276.709 actions nouvelles.

I. LES BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

BSA-2009-1 (Deuxième Résolution de l'Assemblée Générale du 8 juillet 2009, Troisième et Quatrième Résolutions du Conseil d'administration du 8 juillet 2009, Quatrième Résolution de l'Assemblée Générale du 5 février 2010, Vingt Huitième et Trentième Délibérations du Conseil d'administration du 22 avril 2010 et Sixième Résolution de l'Assemblée Générale du 22 avril 2010)

- 4.555 BSA-2009-1 ont été émis ;
- sur les 4.555 BSA-2009-1 émis, 3.036 BSA-2009-1 ont été attribués comme suit :
 - 1.518 BSA-2009-1 souscrits par Monsieur Jean-Claude CADUDAL ;
 - 506 BSA-2009-1 souscrits par Monsieur André-Michel BALLESTER ;
 - 506 BSA-2009-1 à Monsieur Peter STEINMANN, devenus caducs à la suite de la démission de son mandat d'administrateur ;
 - 506 BSA-2009-1 souscrits par Monsieur Michel FINANCE ;
- à ce jour, il reste un solde de 2.530 BSA-2009-1 pouvant être exercés.
- les 2.530 BSA-2009-1 deviendront caducs au plus tard le 8 juillet 2019 dans la mesure où le délai d'exercice des BSA-2009-1 est de 10 ans à compter de leur attribution. Chacun de ces BSA donne droit à souscrire 25 actions nouvelles au prix unitaire de 8 Euros. Les 2 530 BSA-2009-1 souscrits mais non encore exercés au 31 décembre 2011 ouvrent donc droit à la souscription d'un total de 63 250 actions représentant 1,53% du capital existant au 31 décembre 2011.
- Sous réserve de l'approbation par la prochaine assemblée générale des actionnaires des modalités d'ajustement des conditions d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital émises par la Société décidée par le Conseil d'administration du 8 septembre 2011 à la suite de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription réalisée le 10 août 2011, il serait octroyé 25,58 actions nouvelles, à un prix de 8 euros par action nouvelle, par exercice d'un BSA. Néanmoins pour éviter les rompus, l'ajustement des BSA se ferait en multipliant le nombre de BSA détenu par chaque titulaire au 20 septembre 2011 par le taux de 25,58, le nombre d'actions obtenu serait ensuite divisé par 25 pour obtenir un nombre de BSA tenant compte de l'ajustement. Ce nombre de BSA serait arrondi au nombre entier supérieur. Par application de ce calcul, il serait ainsi émis un nombre complémentaire de 60 BSA-2009-1 donnant droit à souscrire 1.500 actions supplémentaires, ce qui représenterait, en totalité, 1,57 % du capital existant au 31 décembre 2011.

Tableau Récapitulatif BSA

	Émis	Souscrits	Annulés	Réserve	Exercés	Solde	Caducité
BSA-2009-1 AG du 08/07/2009	4.555	2.530	2.025			2.530	08/07/2019

II. LES BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CREATEUR D'ENTREPRISE

1. BCE-2009-1 (Troisième Résolution de l'Assemblée Générale du 8 juillet 2009, Première Résolution du Conseil d'administration du 8 juillet 2009 et Troisième Résolution du Conseil d'administration du 9 septembre 2009)

- 3.037 BCE-2009-1 ont été émis ;
- sur les 3.037 BCE-2009-1 émis, 3.037 BCE-2009 ont été attribués à Monsieur Marcello CONVITI qui les a souscrits ;
- à ce jour, il reste un solde de 3.037 BCE-2009-1 pouvant être exercés ;
- les 3.037 BCE-2009-1 deviendront caducs le 9 septembre 2019 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2009-1 est de 10 ans à compter de leur attribution.

2. BCE-2009-2 (Quatrième Résolution de l'Assemblée Générale du 8 juillet 2009 et Deuxième Résolution du Conseil d'administration du 8 juillet 2009, Trentième Délibération du Conseil d'administration du 22 avril 2010)

- 7.408 BCE-2009-2 ont été émis ;
- sur les 7.408 BCE-2009-2 émis, 7.408 BCE-2009-2 ont été attribués comme suit :
 - 1.620 BCE-2009-2 souscrits par Monsieur Patrick COULOMBIER ;
 - 861 BCE-2009-2 souscrits par Monsieur Marc GRIMME, dont 120 ont été exercés ;
 - 506 BCE-2009-2 souscrits par Monsieur Jean-Marc PARQUET, dont 71 ont été exercés ;
 - 506 BCE-2009-2 souscrits par Monsieur Paul KOHLER, dont 20 ont été exercés ;
 - 506 BCE-2009-2 souscrits par Monsieur Fabien BOUSQUET ;
 - 354 BCE-2009-2 souscrits par Monsieur Antoine CAPEL, dont 99 ont été exercés ;
 - 354 BCE-2009-2 souscrits par Madame Marion MELOT, dont 50 ont été exercés ;
 - 253 BCE-2009-2 souscrits par Monsieur Alexandre BLANC, dont 109 ont été exercés et 144 sont devenus caducs à la suite de sa démission ;
 - 253 BCE-2009-2 souscrits par Madame Joëlle MONNIER, dont 25 ont été exercés ;
 - 253 BCE-2009-2 souscrits par Monsieur Pierre DA CRUZ, dont 25 ont été exercés ;
 - 203 BCE-2009-2 souscrits par Madame Hélène LEBRETON, dont 87 ont été exercés ;
 - 203 BCE-2009-2 souscrits par Monsieur Julien BACLET, dont 97 ont été exercés ;
 - 203 BCE-2009-2 souscrits par Monsieur Clément DUCROS, dont 53 ont été exercés ;
 - 203 BCE-2009-2 souscrits par Madame Karima DJABELLA, dont 45 ont été exercés ;
 - 101 BCE-2009-2 souscrits par Madame Nathalie BOTTEREAU, dont 15 ont été exercés ;
 - 101 BCE-2009-2 souscrits par Madame Rekia BENMERRAH, dont 23 ont été exercés ;
 - 101 BCE-2009-2 souscrits par Monsieur Yann MERY ;
 - 101 BCE-2009-2 souscrits par Monsieur Gregory MINGOT, dont 8 ont été exercés ;
 - 726 BCE-2009-2 souscrits par Monsieur Petrus JANSEN, dont 82 ont été exercés.
- à ce jour, il reste un solde de 6.335 BCE-2009-2 pouvant être exercés ;
- les BCE-2009-2 deviendront caducs le 8 juillet 2019 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2009-2 est de 10 ans à compter de leur attribution ;

Tableau Récapitulatif BCE

	Émis	Souscrits	Annulés	Réserve	Exercés	Solde	Caducité
BCE 2009-1 AG du 08/07/2009	3.037	3.037	-	-	-	3.037	09/09/2019
BCE 2009-2 AG du 08/07/2009	7.408	7.408	144		929	6.335	08/07/2019
TOTAL BCE	10.445	10.445	144		929	9.372	

Chacun de ces BCE donne droit à souscrire 25 actions nouvelles au prix unitaire de 8 Euros. Les 9 372 BCE souscrits mais non encore exercés et valides au 31 décembre 2011 ouvrent donc droit à la souscription d'un total de 234 300 actions représentant 5,68% du capital existant au 31 décembre 2011.

Sous réserve de l'approbation par la prochaine assemblée générale des actionnaires des modalités d'ajustement des conditions d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital émises par la Société décidée par le Conseil d'administration du 8 septembre 2011 à la suite de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription réalisée le 10 août 2011, il serait octroyé 25,58 actions nouvelles, à un prix de 8 euros par action nouvelle, par exercice d'un BCE. Néanmoins pour éviter les rompus, l'ajustement des BCE se ferait en multipliant le nombre de BCE détenu par chaque titulaire au 20 septembre 2011 par le taux de 25,58, le nombre d'actions obtenu serait ensuite divisé par 25 pour obtenir un nombre de BCE tenant compte de l'ajustement. Ce nombre de BCE serait arrondi au nombre entier supérieur. Par application de ce calcul, il serait ainsi émis un nombre complémentaire de 229 BCE dont 71 BCE-2009-1 et 158 BCE-2009-2 donnant droit à souscrire 5.725 actions supplémentaires, ce qui représenterait, en totalité, 5,81 % du capital existant au 31 décembre 2011.

COMPTES ANNUELS 2011

BILAN	26
COMPTE DE RESULTAT	28
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	30
1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	31
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	32
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	33
3.1 Principes et conventions générales.....	33
3.2 Informations complémentaires	33
3.2.1 Frais de recherche appliquée et de développement	33
3.2.2 Immobilisations incorporelles	33
3.2.3 Immobilisations corporelles	34
3.2.4 Immobilisations financières	34
3.2.5 Créances et dettes.....	34
3.2.6 Disponibilités en Euros	34
3.2.7 Valeurs Mobilières de Placement	34
3.2.8 Instruments de trésorerie.....	34
3.2.9 Trésorerie et équivalent de trésorerie.....	35
3.2.10 Avances remboursables accordées par des organismes publics	35
3.2.11 Subventions d'exploitation.....	35
3.2.12 Indemnités de départ à la retraite.....	35
3.2.13 Charges de sous-traitance	35
3.2.14 Frais d'émission de capital	35
4. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	36
4.1 Etat des immobilisations.....	36
4.2 Etat des amortissements	37
4.3 Etat des provisions	37
4.4 Etat des échéances des créances et des dettes.....	38
4.5 Valeurs mobilières de placement	38
4.6 Instruments de trésorerie.....	38
4.7 Capital.....	38
4.7.1 Composition du capital social	38
4.7.2 Variation des capitaux propres	39
4.7.3 Bons de souscription d'actions	39
4.7.4 Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (BCE)	39

4.8	Autres details du bilan	40
4.8.1	Avances conditionnées.....	40
4.8.2	Produits à recevoir.....	40
4.8.3	Charges à payer	41
4.8.4	Charges et produits constatés d'avance	41
4.8.5	Informations concernant les entreprises liées	41
5.	COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	42
5.1	Subventions d'exploitation.....	42
5.2	Frais de recherche appliquée et de développement	42
5.3	Crédit d'Impôt Recherche.....	42
5.4	Honoraires des commissaires aux comptes.....	42
5.5	Produits et charges exceptionnels.....	43
6.	ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	44
6.1	Engagements financiers	44
6.1.1	Engagements donnés.....	44
6.1.2	Engagements reçus.....	44
6.1.3	Engagements en matière de pensions et retraites.....	44
6.2	Autres informations.....	45
6.2.1	Tableau de flux de trésorerie.....	45
6.2.2	Informations relatives aux dirigeants.....	46
6.2.3	Accroissements et allègements dette future d'impôt.....	46
6.2.4	Effectif moyen	46
6.2.5	Droit individuel à la formation	46
	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	
	SUR LES COMPTES ANNUELS.....	47

BILAN

BILAN ACTIF EN EUROS		31/12/2011			31/12/2010
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (notes 4.1 et 4.2)				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concession, Brevets et droits similaires	1 090 522	855 815	234 707	300 112
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				24 000
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (notes 4.1 et 4.2)				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques Matériels et outillage	3 587 034	2 324 310	1 262 724	1 849 680
	Autres immobilisations corporelles	953 577	244 826	708 751	750 914
	Immobilisations en cours	476 583		476 583	231 682
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) (notes 4.1 et 4.3)				
Participations mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	465 178		465 178	426 212	
	TOTAL II	6 572 894	3 424 952	3 147 942	3 582 600
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	486 860		486 860	
	CRÉANCES (3)				
	Clients et Comptes rattachés				
	Autres créances (note 4.4)	4 120 628		4 120 628	5 695 270
Capital souscrit – appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement (note 4.5)	10 039 822		10 039 822	7 074 426	
Instruments de trésorerie (note 4.6)	17 066 499		17 066 499	2 000 000	
Disponibilités	2 263 372		2 263 372	2 341 397	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3) (note 4.8.4)	300 960		300 960	353 995
	TOTAL III	34 278 141		34 278 141	17 465 088
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		40 851 034	3 424 952	37 426 083	21 047 688

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an 353 565

(3) dont à plus d'un an

BILAN PASSIF EN EUROS		31/12/2011	31/12/2010
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 165 112) (note 4.7)	165 112	153 114
	Primes d'émission, de fusion, d'apport (notes 1 et 4.7)	52 625 318	25 779 449
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	- 12 458 488	-4 722 004
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	- 13 441 022	-7 736 485
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL I	26 890 919	13 474 075
AUTRES FONDS PROPRES	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées (note 4.8.1)	3 743 141	2 018 892
	TOTAL II	3 743 141	2 018 892
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges (notes 4.3 et 6.1.3)	35 660	18 357
	TOTAL III	35 660	18 357
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses (notes 4.4 et 4.8.1)	217 066	78 096
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION (note 4.4)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 992 835	4 186 770
	Dettes fiscales et sociales	1 159 416	834 804
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (note 4.4)	380 547	328 089	
Autres dettes (note 4.4)	6 498	5 448	
COMPTES DE REGULATIONS	Produits constatés d'avance (1) (note 4.8.4)		103 157
	TOTAL IV	6 756 362	5 536 364
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	37 426 083	21 047 688

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

6 539 296

5 536 364

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT EN EUROS	31/12/2011			31/12/2010
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens				
Production vendue de Services				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation (note 5.1)			6 051 177	5 048 697
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			50 576	
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			6 101 753	5 048 697
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes*			16 276 476	11 190 896
Impôts, taxes et versements assimilés			95 056	72 454
Salaires et traitements			3 057 107	2 497 603
Charges sociales			1 099 853	448 869
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (note 4.2)			1 496 234	1 227 259
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions (notes 4.3 et 6.1.3)			67 879	13 857
Autres charges			100 202	80 001
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			22 192 807	15 530 940
1 – RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-16 091 054	-10 482 243
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfices attribué ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				

COMPTE DE RESULTAT EN EUROS (suite)	31/12/2011	31/12/2010
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	229 461	46 290
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	272	
Différences positives de change	319	1 126
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 431	2 391
TOTAL (V)	240 483	49 807
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		272
Intérêts et charges assimilées (4)	141 504	63 346
Différences négatives de change	1 708	6 995
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL (VI)	143 212	70 614
2 – RESULTAT FINANCIER (V-VI)	97 271	-20 807
3 – RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-15 993 783	-10 503 050
PRODUITS EXCEPTIONNELS (note 5.5)		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	133 603	30 731
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
TOTAL (VII)	133 603	30 731
CHARGES EXCEPTIONNELLES (note 5.5)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		307
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	96 370	14 358
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	96 370	14 665
4 – RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	37 234	16 066
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X) (note 5.3)	-2 515 527	-2 750 499
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	6 475 839	5 129 235
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	19 916 862	12 865 720
5 – BENEFICE OU PERTE (total des produits – total des charges)	-13 441 022	-7 736 485

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
* Y compris : Redevance de crédit bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2011, dont le total est de 37 426 083 Euros et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011 présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est à néant et dégagant un déficit de 13 441 022 Euros.

L'exercice débute le 01/01/2011 et se termine le 31/12/2011, soit d'une durée de 12 mois, identique à celle de l'exercice comparatif.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 arrêtés par le conseil d'administration en date du 8 mars 2012. Ils sont présentés en Euros sauf mention contraire.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'activité de la Société est exclusivement consacrée à la recherche et au développement d'un produit innovant dans le secteur médical. Aucune commercialisation n'est prévue à très court terme. La Société bénéficie du statut de Jeune Entreprise Innovante depuis 2008.

Au cours de l'exercice, la Société a procédé à quatre augmentations de capital :

- L'exercice de 786 BCE-2009-2 a permis la réalisation d'une augmentation de capital, en date du 28 avril 2011, d'un montant de 786 Euros, pour le porter de 153 114,44 Euros à 153 900,44 Euros, par émission de 19 650 actions ordinaire d'une valeur nominale de 0,04 Euro, émises au prix unitaire de 8 Euros, soit avec une prime d'émission de 7,96 Euros par action. La prime d'émission s'est trouvée en conséquence portée de 25 779 449 Euros à 25 935 863 Euros.
- L'exercice de 95 BCE-2009-2 a permis la réalisation d'une augmentation de capital, en date du 19 juin 2011, d'un montant de 95 Euros, pour le porter de 153 900,44 Euros à 153 995,44 Euros, par émission de 2 375 actions ordinaire d'une valeur nominale de 0,04 Euro, émises au prix unitaire de 8 Euros, soit avec une prime d'émission de 7,96 Euros par action. La prime d'émission s'est trouvée en conséquence portée de 25 935 863 Euros à 25 954 768 Euros.
- La Société a procédé à une nouvelle levée de fonds avec maintien du droit préférentiel de souscription décidée par le Conseil d'Administration du 11 juillet 2011 sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2011 ; la période de souscription s'est déroulée du 13 au 29 juillet 2011. Cette opération s'est traduite par la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant de 11 068,36 Euros, assortie d'une prime d'émission d'un montant brut de 29 320 085,64 Euros, soit un montant total de produits d'émission bruts de 29 331 154 Euros.

Cette augmentation de capital a entraîné la création de 276 709 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 0,04 Euro, s'ajoutant aux 3 849 886 actions ordinaires anciennes, portant le capital de 153 995,44 Euros à 165 063,80 Euros.

Compte tenu des frais liés à l'augmentation de capital, d'un montant de 2 661 621,48 Euros, qui sont déduits de la prime d'émission en application de la méthode de comptabilisation préférentielle, le montant net de la prime d'émission au titre de cette augmentation de capital est de 26 658 464,16 Euros.

- L'exercice de 48 BCE-2009-2 a permis la réalisation d'une augmentation de capital, en date du 26 septembre 2011, d'un montant de 48 Euros, pour le porter de 165 063,80 Euros à 165 111,80 Euros, par émission de 1 200 actions ordinaire d'une valeur nominale de 0,04 Euro, émises au prix unitaire de 8 Euros, soit avec une prime d'émission de 7,96 Euros par action. La prime d'émission s'est trouvée en conséquence portée de 52 615 766 Euros à 52 625 318 Euros.

La Société a en outre opté pour le Crédit d'Impôt Recherche au titre de l'année 2011. La première option a été exercée au titre de l'année civile 2009 et renouvelée en 2010. Le Crédit d'Impôt Recherche afférent à l'exercice 2011 a été comptabilisé pour 2 566 103 Euros sur la ligne « Impôt sur les bénéfices » du compte de résultat (détail en note 5.3 de la présente annexe) et figure sur la ligne « autres créances » du bilan.

La Société a bénéficié au cours de la période d'avances remboursables pour un montant de 1 724 249 Euros et d'une subvention d'exploitation pour 6 039 510 Euros de la part d'OSEO, qui a été comptabilisée sur la ligne « Subventions d'exploitation » du compte de résultat (détail en note 5.1 de la présente annexe).

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun fait survenu postérieurement à la date de clôture de l'exercice n'est susceptible d'altérer la présentation ou l'évaluation des postes du bilan et du compte de résultat.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce – articles L.123-12 et L.123-28)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

3.1 PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes de la période ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général de 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de la période.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Président compte tenu, notamment, des éléments suivants :

- Le niveau de la trésorerie, des instruments de trésorerie et des valeurs mobilières de placement mobilisables au 31 décembre 2011, soit un montant total de 29 369 693 Euros ;
- Le versement des subventions (3 033K Euros) et avances remboursables (10 764K Euros) restant à percevoir d'ici à 2013 dans le cadre du programme d'aide OSEO signé en 2009.

3.2 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

3.2.1 Frais de recherche appliquée et de développement

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 19)

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

3.2.2 Immobilisations incorporelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 – 4°)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Licences et logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Brevets	Linéaire	15 ans

3.2.3 Immobilisations corporelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 – 4°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	9 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 6 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

3.2.4 Immobilisations financières

- Autres titres immobilisés

La Société a conclu avec Dexia Securities France, en 2010, un contrat de liquidité dont l'objet est de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres Carmat sans entraver le fonctionnement régulier du marché et sans induire autrui en erreur. A ce titre, la Société a mis à disposition de Dexia la somme de 300 000 Euros. Les actions propres acquises dans le cadre de la mise en œuvre de ce contrat de liquidité sont inscrites en immobilisations financières pour leur prix d'acquisition. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est enregistrée par référence au cours moyen officiel de bourse du dernier mois précédant la clôture.

- Autres immobilisations financières

Elles sont constituées :

- de dépôts de garantie versés enregistrés à leur valeur nominale et
- du solde des sommes versées au titre du contrat de liquidité sur actions propres.

3.2.5 Créances et dettes

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 – 5°)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

3.2.6 Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

3.2.7 Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition. Le coût d'acquisition des valeurs mobilières de placement est constitué du prix d'achat et des coûts directement attribuables.

Les provisions pour dépréciation éventuelle sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les Valeurs mobilières de placement sont composées de certificats de dépôt.

3.2.8 Instruments de trésorerie

Ils comprennent les comptes à terme figurant à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

3.2.9 Trésorerie et équivalent de trésorerie

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actif « Valeurs mobilières de placement », « Instruments de trésorerie » et « Disponibilités », dans la mesure où les valeurs mobilières de placement et les instruments de trésorerie sont disponibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. L'analyse de la trésorerie ainsi définie est fournie au pied du tableau de flux de trésorerie.

3.2.10 Avances remboursables accordées par des organismes publics

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres – Avances conditionnées ». Les intérêts correspondant sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

3.2.11 Subventions d'exploitation

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention. Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

3.2.12 Indemnités de départ à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle. Ces engagements font l'objet de provisions au passif du bilan.

3.2.13 Charges de sous-traitance

Le stade d'avancement des contrats de sous-traitance à des tiers de certaines prestations de recherche est évalué à chaque clôture afin de permettre la constatation en charges à payer du coût des services déjà rendus.

3.2.14 Frais d'émission de capital

En application de la méthode préférentielle, les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.

4. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

4.1 ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Poste à poste	Acquisitions
Concessions, Brevets et droits similaires (1)	946 873	27 000	116 649
Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 000		3 000
TOTAL	970 873	27 000	119 649
Installations techniques, Matériel et outillage industriel (2)	2 991 238	557 697	38 099
Installations générales, agencements, aménagements divers	680 708		16 867
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	210 605		45 397
Immobilisations corporelles en cours (3)	231 682		802 598
TOTAL	4 114 233	557 697	902 961
Autres titres immobilisés (4)	31 576		1 002 379
Autres immobilisations financières (5)	394 908		15 983
TOTAL	426 484		1 018 362
TOTAL GENERAL	5 511 590	584 697	2 040 972

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin d'exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Concessions, Brevets et droits similaires (1)			1 090 522	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 000		0	
TOTAL	27 000		1 090 522	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel (2)			3 587 034	
Installations générales, agencements, aménagements divers			697 575	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			256 002	
Immobilisations corporelles en cours (3)	557 697		476 583	
TOTAL	557 697		5 017 194	
Autres titres immobilisés (4)		916 426	117 529	
Autres immobilisations financières (5)		63 242	347 649	
TOTAL		979 668	465 178	
TOTAL GENERAL	584 697	979 668	6 572 894	

(1) Ce poste inclut un montant de 411 284 Euros comptabilisé au titre de la quote-part de l'apport en nature effectué le 30 septembre 2008, d'un montant total de 960 000 Euros, correspondant à l'apport de brevets.

(2) Ce poste inclut la mise en service de la salle blanche, pour un montant total de 943 582 Euros. Ce poste inclut également un montant de 548 716 Euros, comptabilisé au titre de la quote-part de l'apport en nature effectué le 30 septembre 2008, d'un montant total de 960 000 Euros, correspondant à l'apport de matériels et outillages.

(3) Le poste immobilisations corporelles en cours est constitué de matériel et outillage industriel pour un montant total de 476 583 Euros.

(4) Ce poste inclut les 1 395 actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité pour 117 529 Euros.

(5) Ce poste inclut (i) les liquidités non investies en actions propres à la clôture dans le cadre du contrat de liquidité pour 236 035 Euros (ii) des dépôts de garantie pour un montant total de 111 613 Euros, principalement constitués des dépôts liés aux contrats de location des locaux.

4.2 ETAT DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Concessions, Brevets et droits similaires	646 761	209 054		855 815
TOTAL	646 761	209 054		855 815
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 141 558	1 182 752		2 324 310
Installations générales agencements aménagements divers	95 935	71 576		167 511
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 464	32 851		77 315
TOTAL	1 281 957	1 287 180		2 569 137
TOTAL GENERAL	1 928 718	1 496 234		3 424 952

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Concessions, Brevets et droits similaires	209 054				
TOTAL	209 054				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 182 752				
Installations générales agencements aménag. divers	71 576				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 851				
TOTAL	1 287 180				
TOTAL GENERAL	1 496 234				

4.3 ETAT DES PROVISIONS

Provisions	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Risques divers (1)		50 576	50 576		
Pensions et obligations similaires (2)	18 357	17 303			35 660
TOTAL	18 357	67 879	50 576		35 660
Dépréciation des autres titres immobilisés (3)	272			272	
TOTAL	272			272	
TOTAL GENERAL	18 629	67 879	50 576	272	35 660
Dont dotations et reprises d'exploitation		67 879	50 576		
Dont dotations et reprises financières				272	

(1) Correspond à la provision sur le Crédit d'Impôt Recherche 2010 constituée au 30 juin 2011 et reprise lors du remboursement effectif, intervenu en juillet 2011

(2) Voir note 6.1.3

(3) Correspond à la provision pour dépréciation des actions propres

4.4 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	2 566 103	2 566 103	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 541 479	1 541 479	
Débiteurs divers	13 046	13 046	
TOTAL	4 120 628	4 120 628	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	217 066		217 066	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 992 835	4 992 835		
Personnel et comptes rattachés	665 324	665 324		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	492 560	492 560		
Autres impôts taxes et assimilés	1 532	1 532		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	380 547	380 547		
Groupe et associés				
Autres dettes	6 498	6 498		
TOTAL	6 756 362	6 539 296	217 066	

4.5 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le montant total des Valeurs Mobilières de Placement figurant à l'actif du bilan s'élève à 10 039 822 Euros. Elles correspondent à des certificats de dépôts pour un montant de 10 000 000 Euros ; il s'agit de cinq contrats souscrits en octobre 2011 et venant à échéance au 25 octobre 2012. Les intérêts courus correspondant ont été comptabilisés à la clôture de l'exercice pour un montant de 39 822 Euros. Ces contrats sont négociables à tout moment sur le marché. Le prix de rachat s'établit donc en fonction des conditions du marché monétaire du moment.

4.6 INSTRUMENTS DE TRESORERIE

Les instruments de trésorerie correspondent aux comptes à terme pour un montant de 17 000 000 Euros ; il s'agit de vingt neuf contrats souscrits en octobre 2011 et venant à échéance au 25 janvier 2012 (5 000 000 Euros), au 25 avril 2012 (2 000 000 Euros), au 25 juillet 2012 (4 000 000 Euros) et au 25 octobre 2012 (6 000 000 Euros). Les intérêts courus correspondant ont été comptabilisés à la clôture de l'exercice pour un montant de 66 499 Euros. Ces placements ne présentent aucun risque sur le capital investi.

4.7 CAPITAL

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 – 12°)

4.7.1 Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeur nominale en Euro	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	0,04	3 827 861	300 301		4 127 795
TOTAL		3 827 861	300 301		4 127 795

L'augmentation de capital, par l'exercice de BCE, intervenue le 28/04/2011 a donné lieu à la création de 19 650 actions ordinaires, d'une valeur nominale unitaire de 0,04 Euro.

L'augmentation de capital, par l'exercice de BCE, intervenue le 19/06/2011 a donné lieu à la création de 2 375 actions ordinaires, d'une valeur nominale unitaire de 0,04 Euro.

L'augmentation de capital du 08/08/2011, consécutive à la levée de fonds avec maintien du droit préférentiel de souscription, réalisée sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris, a donné lieu à la création de 276 709 actions ordinaires, d'une valeur nominale unitaire de 0,04 Euro.

L'augmentation de capital, par l'exercice de BCE, intervenue le 26/09/2011 a donné lieu à la création de 1 200 actions ordinaires, d'une valeur nominale unitaire de 0,04 Euro.

4.7.2 Variation des capitaux propres

	Capitaux propres à l'ouverture de la période	13 474 075
01/01/2011	BSA 2009-1 et BSA-LI encaissés définitivement	2 534
28/04/2011	Augmentation de capital par exercice de BCE	157 200
19/06/2011	Augmentation de capital par exercice de BCE	19 000
08/08/2011	Augmentation de capital suite à la levée de fonds réalisée sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris	29 331 154
08/08/2011	Déduction des frais d'augmentation de capital	-2 661 621
16/09/2011	Augmentation de capital par exercice de BCE	9 600
31/12/2011	Résultat de l'exercice	-13 441 022
	Capitaux propres à la clôture de la période	26 890 919

4.7.3 Bons de souscription d'actions

4.7.3.1 BSA 2009-1

Lors de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration du 8 juillet 2009, 4 555 BSA 2009-1 ont été émis, parmi lesquels 1 519 BSA 2009-1 n'ont pas été attribués. Ces 1 519 BSA 2009-1 non attribués sont devenus caducs le 08/01/2011. 506 BSA 2009-1 émis ont été annulés à la suite de la démission d'un administrateur. Il reste au 31 décembre 2011 2 530 BSA 2009-1 qui donnent droit à souscrire à 63.250 actions nouvelles, représentant 1,53 % du capital existant au 31 décembre 2011, au prix unitaire de 8 euros.

4.7.3.2 Tableau Récapitulatif des BSA

	Emis	Souscrits	Annulés	Réserve	Exercés	Solde	Caducité
BSA-2009-1							
AG du 08/07/2009	4 555	2 530	2 025	0	0	2 530	08/07/19

4.7.4 Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (BCE)

4.7.4.1 BCE 2009-1

Lors de l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration du 8 juillet 2009, 3 037 BCE 2009-1 ont été émis. Les 3 037 BCE 2009-1 ont été attribués lors du Conseil d'Administration du 9 septembre 2009 puis intégralement souscrits. Ces BCE 2009-1 donnent droit à souscrire à 75.925 actions nouvelles, représentant 1,84 % du capital existant au 31 décembre 2011, au prix unitaire de 8 euros.

Sous réserve de l'approbation par la prochaine assemblée générale des actionnaires des modalités d'ajustement des conditions d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital émises par la Société décidée par le Conseil d'administration du 8 septembre 2011 à la suite de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription réalisée le 10 août 2011, il serait octroyé 25,58 actions nouvelles, à un prix de 8 euros par action nouvelle, par exercice d'un BCE. Néanmoins pour éviter les rompus, l'ajustement des BCE se ferait en multipliant le nombre de BCE détenu par chaque titulaire au 20 septembre 2011 par le taux de 25,58, le nombre d'actions obtenu serait ensuite divisé par

25 pour obtenir un nombre de BCE tenant compte de l'ajustement. Ce nombre de BCE serait arrondi au nombre entier supérieur. Par application de ce calcul, il serait ainsi émis un nombre complémentaire de 71 BCE-2009-1 donnant droit à souscrire 1.775 actions supplémentaires, ce qui représenterait, en totalité, 1,88 % du capital existant au 31 décembre 2011.

4.7.4.2 BCE 2009-2

Lors de l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration du 8 juillet 2009, 7 408 BCE 2009-2 ont été émis, intégralement attribués et souscrits, dont 929 ont été exercés et 144 sont devenus caducs et ont été annulés. Les 6 335 BCE 2009-2 souscrits et non exercés au 31 décembre 2011 donnent droit à souscrire à 158 375 actions nouvelles, représentant 3,84 % du capital existant au 31 décembre 2011, au prix unitaire de 8 euros.

Sous réserve de l'approbation par la prochaine assemblée générale des actionnaires des modalités d'ajustement des conditions d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital émises par la Société décidée par le Conseil d'administration du 8 septembre 2011 à la suite de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription réalisée le 10 août 2011, il serait octroyé 25,58 actions nouvelles, à un prix de 8 euros par action nouvelle, par exercice d'un BCE. Néanmoins pour éviter les rompus, l'ajustement des BCE se ferait en multipliant le nombre de BCE détenu par chaque titulaire au 20 septembre 2011 par le taux de 25,58, le nombre d'actions obtenu serait ensuite divisé par 25 pour obtenir un nombre de BCE tenant compte de l'ajustement. Ce nombre de BCE serait arrondi au nombre entier supérieur. Par application de ce calcul, il serait ainsi émis un nombre complémentaire de 158 BCE-2009-2 donnant droit à souscrire 3.950 actions supplémentaires, ce qui représenterait, en totalité, 3,93 % du capital existant au 31 décembre 2011.

4.7.4.3 Tableau Récapitulatif des BCE

	Emis	Souscrits	Annulés	Réserve	Exercés	Solde	Caducité
BCE 2009-1 AG du 08/07/2009	3 037	3 037	0	0	0	3 037	09/09/19
BCE 2009-2 AG du 08/07/2009	7 408	7 408	144	0	929	6 335	08/07/19
TOTAL BCE	10 445	10 445	144	0	929	9 372	

4.8 AUTRES DETAILS DU BILAN

4.8.1 Avances conditionnées

Le poste d'avances conditionnées est constitué des avances remboursables reçues d'OSEO, dont le montant total à la clôture de la période est de 3 743 141 Euros. La Note 6.1.1, ci-après, précise les conditions de remboursement de ces avances.

Elles portent intérêts au taux contractuel de 5,59%. Les intérêts courus à la clôture de la période s'élèvent à 217 066 Euros et figurent au passif dans la rubrique Emprunts et dettes financières diverses.

4.8.2 Produits à recevoir

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	9 124
TOTAL	9 124

4.8.3 Charges à payer

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	217 066
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 940 092
Dettes fiscales et sociales	944 882
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	371 397
Autres dettes	6 498
TOTAL	4 479 935

4.8.4 Charges et produits constatés d'avance

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	300 960
TOTAL	300 960

Le poste Charges constatées d'avance inclut notamment les éléments suivants :

- La quote-part des loyers de l'année 2012 facturés en 2011, pour un montant total de 117 005 Euros ;
- La quote-part des redevances de licences informatiques de l'année 2012 facturées en 2011, pour un montant total de 39 852 Euros ;
- Un montant de 85 911 Euros correspondant à la différence entre les factures comptabilisées au titre des dépenses de recherche & développement (frais d'études et de sous-traitance) et le pourcentage d'avancement des prestations considérées en date du 31 décembre 2011.

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	NEANT
TOTAL	NEANT

4.8.5 Informations concernant les entreprises liées

Les postes suivants du bilan intègrent des sommes concernant les entreprises liées :

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	709 676
--	---------

5. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Le montant total des subventions d'exploitation comptabilisées en produits sur l'exercice s'élève à 6 051 177 Euros (2010 : 5 048 697 Euros). Elles se décomposent de la manière suivante :

- OSEO : montant total de 6 039 510 Euros comptabilisé au compte de résultat de l'exercice sur la ligne « Subventions d'exploitation » (2010 : 4 297 697 Euros). Ce montant correspond :
 - A la quote-part de subvention encaissée le 3 janvier 2011 et correspondant aux dépenses engagées pour la période du 1er janvier au 30 avril 2011, soit 2 415 374 Euros ;
 - A la subvention encaissée le 13 septembre 2011, d'un montant de 3 624 136 Euros, portant sur la période prévue du 1er mai au 31 octobre 2011.
- Subventions diverses : montant reçu de 11 667 Euros, comptabilisé au compte de résultat de l'exercice, sur la ligne « Subventions d'exploitation » (2010 : 1 000 Euros)

5.2 FRAIS DE RECHERCHE APPLIQUEE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges. Elles se sont élevées à 14 281 761 Euros en 2011 contre 9 419 345 Euros lors de l'exercice précédent.

5.3 CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

Le compte de résultat de la période fait apparaître un Crédit d'Impôt Recherche d'un montant de 2 515 527 Euros, décomposé comme suit :

- 2 566 103 Euros au titre du Crédit d'Impôt Recherche pour la période du 01/01/2011 au 31/12/2011 contre 2 819 267 Euros enregistrés au titre de 2010 ;
- -50 576 Euros au titre de la régularisation du Crédit d'Impôt Recherche de l'année 2010, par comparaison entre le montant comptabilisé à la clôture de l'exercice 2010 (2 819 267 Euros) et le montant remboursé par l'administration fiscale (2 768 691 Euros).

5.4 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 34 260 Euros, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires au titre du contrôle légal des comptes : 21 754 Euros
- Honoraires au titre des interventions prévues par la loi : 2 402 Euros.
- Honoraires au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 : 10 104 Euros.

Par ailleurs, le montant total des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés en frais d'augmentation de capital (en déduction des « Primes d'émission »), est de 39 925 Euros, ce montant étant constitué en totalité d'honoraires au titre des interventions prévues par la loi. Ces honoraires facturés au titre de la mission de commissariat aux comptes sont relatifs aux travaux de vérification sur le prospectus lié à la levée de fonds intervenue en juillet 2011.

5.5 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

(Arrêté du 27 avril 1982)

Nature	2011	2010
Produits exceptionnels		
- Cession d'immobilisation		955
- Cession d'action propre	119 081	29 776
TOTAL	119 081	30 731
Charges exceptionnelles		
- Cession d'immobilisation		913
- Cession d'action propre	81 847	13 445
- Amendes et pénalités		307
TOTAL	81 847	14 665

6. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

6.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS

6.1.1 Engagements donnés

Le montant total des commandes signées par la Société à la clôture de la période, portant sur des éléments non encore livrés ou réalisés s'élève à 3 575 738 Euros.

Un montant de 1 724 249 Euros d'avance remboursable a été reçu au cours de l'exercice, s'ajoutant aux 2 018 892 Euros perçus avant le 1^{er} janvier 2011, soit un total de 3 743 141 Euros reçu au 31 décembre 2011. Cette somme est remboursable sous condition d'atteinte d'un chiffre d'affaires au moins égal à 38 000 000 Euros. Le contrat OSEO prévoit des versements complémentaires sous conditions, par conséquent le montant total des remboursements pourrait excéder le montant de l'avance initialement accordée.

La Société a signé en date du 24 juin 2008 un contrat de redevances avec le professeur Alain Carpentier et Matra Défense, respectivement actionnaires à hauteur de 13,29% et de 30,66% au 31 décembre 2011. Dans le cadre de ce Contrat, la Société s'engage à verser au Professeur Alain Carpentier et à Matra Défense 2% du produit net des ventes du Cœur Artificiel "Carmat" fabriqué et distribué par Carmat SA, ce montant devant être réparti entre les deux bénéficiaires au prorata de leur part respective dans le capital de la Société à la date de sa création. Ces redevances seront payables tous les 6 mois dans les trente jours suivant la fin de chaque période de six mois, et ce à partir de la première commercialisation du Cœur Artificiel "Carmat" et jusqu'à l'expiration des brevets présentés en Annexe 1 du Contrat.

La Société est par ailleurs autorisée à racheter à tout moment le droit de bénéficier de ces redevances pour un montant de 30 000 000 Euros réduit des redevances déjà versées au titre de ce contrat, ce montant total se répartissant entre les deux bénéficiaires au prorata de leur part respective dans le capital de la Société à la date de sa création. Ce montant de 30 000 000 Euros est indexé sur l'Indice du Prix à la Production de l'Industrie des Services aux Entreprises - Matériel médicochirurgical et d'orthopédie-exportation zone Euro.

Les droits ainsi alloués au professeur Alain Carpentier et à Matra Défense sont incessibles.

Au 31 décembre 2011, la commercialisation du Cœur Artificiel "Carmat" n'ayant pas commencé, aucune redevance n'a été payée par la Société au titre du Contrat.

6.1.2 Engagements reçus

Le contrat OSEO prévoit le versement d'une somme totale de 17 442 639 Euros au titre de subventions, dont 3 032 793 Euros restent à percevoir d'ici à 2013.

Il prévoit en outre le versement d'une somme totale de 14 507 324 Euros au titre d'avances remboursables, dont 10 764 169 Euros restent à percevoir d'ici à 2013.

6.1.3 Engagements en matière de pensions et retraites

La Société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

En application de la méthode préférentielle, la provision pour engagements de retraite a été comptabilisée à la date du 31 décembre 2011.

Les hypothèses de calcul retenues ont été les suivantes :

- Méthode des droits proratisés temporis, conformément au règlement 2003 R-01 du CNC ;
- Départ à la retraite à l'initiative du salarié, à 62 ans (non cadres) ou 65 ans (cadres) ;
- Progression des salariés de 2% par an ;
- Taux de rotation lent ;
- Taux d'actualisation de 4,6% par an ;

Le montant global de la provision s'élève à 35 660 Euros à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2011, en hausse de 17 303 Euros sur l'exercice.

6.2 AUTRES INFORMATIONS

6.2.1 Tableau de flux de trésorerie

	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Résultat net	-13 441 022	-7 736 485
Dotations aux amortissements et provisions	1 564 113	1 241 387
Reprises sur amortissements et provisions	-50 848	0
Plus ou moins values sur cession d'actif	0	-42
Subventions d'investissements virées au résultat	0	0
Capacité d'autofinancement	-11 927 757	-6 495 140
Dettes fiscales et sociales	324 612	323 363
Dettes fournisseurs	858 523	3 065 597
Autres dettes	1 050	5 448
Produits constatés d'avance	-103 157	103 157
Stocks et en-cours	0	0
Avances et acomptes versés sur commande	-486 860	1 916
Autres créances	1 574 642	-3 814 762
Créances clients	0	0
Charges constatées d'avance	53 035	-140 725
Décalages de trésorerie d'exploitation (variation du Besoin en Fonds de Roulement)	2 221 845	-456 006
Flux de trésorerie lié à l'exploitation	-9 705 912	-6 951 146
Acquisition d'immobilisations corporelles	-878 960	-1 114 205
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-143 649	-105 266
Acquisition d'immobilisations financières	-38 694	-348 380
Produit de cession d'immobilisations	0	955
Trésorerie liée aux opérations d'investissements	-1 061 303	-1 566 896
Augmentation de capital	11 997	62 597
ORA/BSA	0	0
Prime d'émission	26 845 869	15 619 966
Incorporation des comptes courants	0	0
Dettes financières et avances conditionnées	1 863 219	3 538 465
Trésorerie résultant des opérations de financement	28 721 085	19 221 028
Variation de la Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 953 870	10 702 986
Trésorerie et équivalents de trésorerie - initiale (note 3.2.9)	11 415 823	712 837
Trésorerie et équivalents de trésorerie - finale (note 3.2.9)	29 369 693	11 415 823

6.2.2 Informations relatives aux dirigeants

- Avances et crédits alloués aux dirigeants

Aucun crédit ou avance n'a été alloué aux dirigeants de la Société au cours de l'exercice, selon les dispositions prévues à l'article R. 123-197 du Code de commerce.

- Rémunération des dirigeants

Le total des rémunérations versées aux administrateurs sous forme de jetons de présence s'élève à 100 000 Euros au titre de l'exercice.

Le total des rémunérations allouées aux membres des organes de direction sur l'exercice s'élève à 537 275 Euros et se décompose comme suit :

Nature	2011	2010
Salaires bruts	533 444	503 179
Avantages en nature	9 780	26 345
Bonus	34 051	193 104
Rémunérations totales	577 275	722 628

6.2.3 Accroissements et allègements dette future d'impôt

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-24°)

Nature des différences temporaires	Montant
Déficits reportables (1)	36 118 532

Ce montant comprend :

- Le report de la perte fiscale dégagée lors des exercices antérieurs et disponible au 1^{er} janvier 2011, pour un montant de 17 591 697 Euros ;
- La perte fiscale dégagée au titre de l'exercice 2011, pour un montant de 18 526 835 Euros.

6.2.4 Effectif moyen

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-22°)

Personnel salarié	2011	2010
Cadres	30	22
Agents de maîtrise et techniciens	1	1
Employés	4	3
Total	35	26

6.2.5 Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2011, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 1 414,50 heures.

CARMAT SA

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice clos le 31 décembre 2011)

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Lison Chouraki

13, rue Spontini
75016 Paris

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice clos le 31 décembre 2011)

Aux Actionnaires

CARMAT SA

36, Avenue de l'Europe
78941 Vélizy-Villacoublay

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts et par décision des associés du 16 octobre 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Carmat SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 13 mars 2012

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Lison Chouraki

Pierre Riou